



Salaires, moyens et conditions de travail : En grève le 1^{er} février pour la défense de l'école publique

Depuis des années, le service public d'éducation se dégrade faute d'un réel engagement des pouvoirs publics et d'investissements à la hauteur des besoins. Les réformes menées depuis l'élection de Macron, aggravent encore la situation. Le contrôle permanent sur le travail des enseignant-es et sur les résultats des élèves, par le biais des évaluations nationales et d'écoles, soumet l'École à un modèle libéral de la performance et contribue à la perte de sens du métier. Les annonces de Gabriel Attal en décembre et les mesures contenues dans son « choc des savoirs » vont encore renforcer ce constat.

Dans la foulée, les propos injurieux et mensongers de la nouvelle ministre Amélie Oudéa-Castéra alimentent la consternation et la colère des enseignant-es, et des parents d'élèves. Non contente d'afficher son mépris pour l'école publique et ses personnels, la ministre fait la promotion d'un des établissements privés les plus rétrogrades et discriminatoires de France. Ce n'est pas acceptable ! La Ministre ne peut rester en poste. Au-delà de sa légitimité, nous devons collectivement porter l'exigence de véritables mesures pour l'école publique. Ces exigences incluent le retrait de la loi immigration qui va avoir des conséquences désastreuses pour plusieurs de nos élèves et de leurs familles.

À Paris, la faiblesse de nos salaires se confronte au coût de la vie et du logement. La crise d'attractivité met le département dans une situation particulièrement tendue, impactant

notamment les droits aux temps partiels, disponibilités et formation ou la mobilité géographique. Les suppressions de postes massives ces deux dernières années, en plus de dégrader toujours plus les conditions d'enseignement et d'apprentissage, ne sont pas de nature à résoudre les graves dysfonctionnements que connaissent les écoles parisiennes, notamment en termes de remplacements ou de Rased.

Concernant l'inclusion, à Paris comme ailleurs, un point de rupture est atteint par les personnels. Les carences de l'Institution en termes de moyens, d'accompagnement des équipes, de formation spécifique, de recrutement ou de structures spécialisées, fragilisent l'école publique, alimentent une souffrance chez les personnels, les élèves et leurs familles.

Nos organisations exigent l'abandon de l'acte II de l'école inclusive, la création d'un véritable statut de fonctionnaire pour les AESH, le maintien ainsi que la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Les discussions doivent s'ouvrir sur ce dossier avec l'ensemble des organisations syndicales pour porter les revendications des personnels.

Le 1^{er} février, nos organisations syndicales FSU-SNUipp, SNUDI-FO, SUD éducation, CGT éduc'action et CNT-STE, appellent l'ensemble des enseignant-es et AESH des écoles parisiennes à se mettre en grève, à participer à l'assemblée générale de grévistes et à rejoindre la manifestation.

**Le 1^{er} février, portons les revendications pour l'école publique !
Face à leurs mensonges et à leur mépris :
exigeons des moyens et des mesures à la hauteur des enjeux !
En grève le jeudi 1^{er} février**

10h : Assemblée générale, à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'eau
14h : Manifestation, du Luxembourg vers le Ministère